



Bulletin de la **DOCUMENTATION** **ECOLOGIQUE VOIRONNAISE** pour **L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT** **ET L'ECOLOGIE DANS LE MONDE**

Editorial : L'homme croit pouvoir gérer les écosystèmes de notre planète, alors que ce sont des systèmes tellement complexes qu'on a du mal à en comprendre tous les fonctionnements. En mettant en place, de façon parfois généralisée et massive, des solutions simples, nous avons au contraire détruit les équilibres sauvages. A n'en pas douter, nous sommes bien responsables de cette épidémie, en bouleversant la biodiversité. Il existe une grande corrélation entre le nombre d'épidémies et le nombre d'espèces en danger. Cette épidémie doit donc constituer pour l'homme un exercice d'humilité. Cela doit faire émerger la prise de conscience. Cela fait plus de 50 ans que les chercheurs lancent des avertissements à ce sujet, sur le fait que cela pourrait nous arriver, et maintenant c'est le cas. J'espère que les gens ne vont pas oublier les leçons à tirer de cette crise: c'est maintenant qu'il faut changer de trajectoire, avec d'autres valeurs que l'argent et les profits à court terme. Nous devons laisser de la place aux autres êtres vivants, qui ont autant que nous le droit d'habiter cette planète. C'est une question d'éthique et de survie commune.

Sommaire :

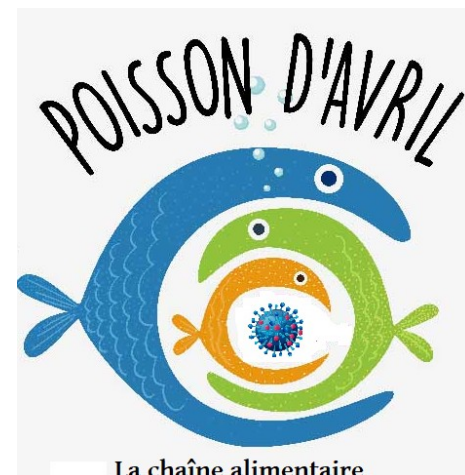
page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Les animaux malades de la peste et la planète soumise au Coronavirus



Documentation Ecologique
Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-
chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com





ABEILLES

4 - apparition de l'insecticide Cruiser (suite)

24 janvier 2011..... Le rapporteur public du conseil d'État demande l'annulation des autorisations données au pesticide Cruiser en 2008, 2009 et 2010. C'est ce que rapporte l'union nationale de l'apiculture française (UNAF), à l'origine du recours judiciaire. Les conclusions du rapporteur public sont, dans la grande majorité des cas, suivies par le conseil d'État, qui devrait rendre son arrêt sous 15 jours. «Le rapporteur s'appuie sur le fait que l'agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFFSA) n'a pas appliqué la procédure de par la directive européenne relative à la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques » explique l'avocat de l'association qui rajoute «ce pesticide vient d'être réautorisé pour un an sur les mêmes bases. Le ministre de l'agriculture Bruno Le Maire prendra-t-il la responsabilité de le maintenir ? ». L'UNAF accuse ce produit de la firme Syngenta d'avoir des effets dévastateurs sur les abeilles et sur l'ensemble des insectes pollinisateurs. Par ailleurs, la Commission de Bruxelles annonce le lancement d'un programme européen de surveillance de la mortalité des abeilles. En laboratoire de référence devrait être opérationnel d'ici au mois d'avril.



16 février 2011..... Le conseil d'État annule l'autorisation de mise sur le marché de l'insecticide Cruiser délivrée en 2008 et 2009 par le ministère de l'agriculture. Par ce jugement, il ouvre la voie à une possible indemnisation des apiculteurs dont les abeilles ont succombé à la suite d'épandages du pesticide commercialisé par le groupe suisse Syngenta. Plusieurs associations de défenses de l'environnement et des syndicats agricoles avaient contesté cette décision de mise sur le marché du Cruiser, pesticide qui avait prie la suite du Gaucho et du Régent. Les juges estiment que l'agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) a fait une évaluation insuffisante de l'ampleur du risque à court et à long terme sur les abeilles exposées. Deux autres demandes d'annulation d'autorisation de mise sur le marché du Cruiser pour 2010 et 2011 seront traitées à une date ultérieure. Le président de l'UNAF déplore ce retard mais ne veut pas penser un instant que le conseil d'État validerait le pesticide alors qu'il vient d'annuler l'autorisation du produit parfaitement identique.

11 mars 2011..... Au moment où des scientifiques du monde entier travaillent à élucider les causes du déclin des abeilles, le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) se penche sur le sort des pollinisateurs sauvages et domestiques. Pas pour désigner le responsable de leur surmortalité, le mystère reste entier, mais pour sensibiliser les gouvernements et les décideurs par un document de synthèse, qui rassemble les dernières données sur le sujet et suggère des pistes pour préserver les insectes, indispensables au maintien de la biodiversité et à la production agricole. Il s'agit de faire comprendre des informations réservées aux publications scientifiques à un public plus large, et de faire progresser la prise de conscience, encore insuffisante, de l'importance du sujet. La valeur économique du service rendu par les abeilles et autres pollinisateurs équivaut à 109 milliards d'euros par an. Pour lutter contre leur déclin, l'organisation de l'ONU avance des pistes : protection des insectes par le maintien des friches agricoles sauvages, encouragement des pratiques agricoles sans produits chimiques, domestication d'autres espèces qu'Apis mellifera, installation de nids artificiels pour protéger les larves.

24 avril 2011..... Chez les abeilles, les femelles sont divisées en deux castes, les ouvrières et les reines. Ces dernières, pondant jusqu'à 2000 œufs par jour, sont beaucoup plus grosses que les butineuses et peuvent vivre deux ans, 10 fois plus longtemps. Cette différence morphologique au sein d'une même espèce, n'est pas d'origine génétique, l'ADN des deux castes étant identique. Il est dû à la gelée royale, secrétée par les glandes buccales des ouvrières pour nourrir toutes les larves la colonie jusqu'au troisième jour, puis seulement celles choisies pour être reines et enfin l'élue elle-même, dont c'est la nourriture exclusive. Le centre de recherche biotechnologique japonais d'Imuzul a percé le secret de cette gelée aristocratique. C'est un des composants, une protéine baptisée royalactine, qui serait responsable de la transformation de larves en reines, ainsi que c'est décrit dans la revue Nature parue ce jour. La recherche continue : on a donné de la royalactine à des mouches drosophiles et constaté qu'elles devenaient plus grosses, qu'elles vivaient plus longtemps et que leur fécondité était accrue. Reste à expliquer pourquoi un même composé, induisant des modifications spectaculaires chez la mouche comme chez l'abeille, crée une reine centrale chez la dernière, mais pas chez la première qui ignore les castes.

3 juin 2011..... Le ministre français de l'agriculture donne l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser OSR destiné à l'enrobage des semences de colza.

(suite au n°29)

EFFET DE SERRE

CH10 - CONFERENCE DE BONN COP5 (suite)

- 25-27 décembre 99..... Deux ouragans balayent, d'ouest en est, le nord puis le sud de la France, causant la mort d'une centaine de personnes en France, ravageant des sites historiques (Versailles) et causant à la forêt française des dommages sans précédents. Selon les chiffres du ministère de l'agriculture, le volume des châblis (arbres tombés, renversés, déracinés ou rompus par le vent) atteint 47.500.000 mètres cubes pour les forêts publiques et 90.800.000 mètres cubes dans les forêts privées pour une surface totale de forêt d'environ 500.000 hectares. Le volume total (138.300.000 m³) représente à peu près la production annuelle de la forêt française. Les vents atteignent par endroits la vitesse de 200 kilomètres/ heure. Les deux tempêtes provoquent la mort en France de 92 personnes et font 2000 blessés. Le coût des intempéries est estimé à environ sept milliards d'euros. Le réseau électrique français est gravement touché. Au plus fort de la crise, 3,4 millions de foyers sont privés d'électricité. La tempête coûtera à EDF 1,52 milliard d'euros.
- 30 décembre 1999..... Suite aux dramatique séries d'inondations, tempêtes, sécheresses qui frappent la planète, de plus en plus de personnes s'interrogent. La France vient de connaître deux tempêtes qui ont dévasté successivement l'ouest et le nord, puis l'est et le sud du pays. Il y a un mois, les inondations ont englouti la plaine de l'Aude et les Corbières. Pendant ce temps, le Proche-Orient connaît une sécheresse sans précédent, le Venezuela a subi des inondations et des coulées de boue exceptionnelles. Le récent cyclone en Inde, les dernières inondations en Afrique de l'Ouest restent dans les mémoires. On vient de s'apercevoir que la calotte glaciaire de l'Arctique fond quasiment à vue d'œil. Alors, certains prétendent que cette accumulation est due à la fatalité, que les catastrophes naturelles ont toujours existé. Mais, d'autres affirment haut et fort que ces multiplications de catastrophe sont dues aux changements climatiques, au réchauffement actuel des températures dû aux activités humaines. Les seuls vrais comptables de ces faits, les compagnies d'assurances, voient avec angoisse leurs factures de remboursement gonfler au fil des mois. Ainsi, de plus en plus d'hommes et de femmes souffrent et meurent de ces catastrophes. Il est plus que temps aux politiques de réagir avant que d'engager le futur de nos enfants. L'homme a doit rapidement se replacer dans la nature et négociier de manière non arrogante avec son environnement.
- 17 janvier 2000..... Dominique Voynet, ministre de l'environnement, déclare que le programme national français de lutte contre l'effet de serre, qui tarde à sortir, risque d'être insuffisant pour permettre à la France de remplir ses engagements internationaux. "Je ne suis pas sûre qu'il soit encore à la mesure des décisions que nous aurons à prendre à l'avenir" dit la ministre à l'occasion de ses vœux à la presse. Selon Mme Voynet, le gouvernement avait adopté, en 1999, des mesures bonnes pour le climat et bonnes pour l'environnement, et le programme national pour 2000 va un peu plus loin. Elle a cependant ajouté qu'il faudra sans doute y revenir année après année et muscler notre appareillage de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. "Je suis absolument convaincue que la France n'arrivera à respecter ses engagements qu'en se dotant d'un volet important consacré à la fiscalité écologique" conclut-elle.
- 19 janvier 2000..... Le gouvernement Jospin présente un programme national de lutte contre l'effet de serre. Il prévoit un recours à la fiscalité écologique (écotaxe) pour combattre les rejets de gaz dans l'atmosphère à l'origine du réchauffement climatique. Cette fiscalité écologique est à double composante visant aussi bien les entreprises que les particuliers : les comportements polluants sont taxés, les comportements vertueux doivent bénéficier de réductions de TVA. Cependant, au final, toute augmentation d'impôts doit être compensée par des allègements de charges pour les entreprises, ou de réduction d'autres impôts pour les ménages. Le programme doit permettre à la France de respecter ses engagements internationaux (Kyoto) selon lesquels elle doit stabiliser en 2010 ses émissions de gaz à effet de serre au niveau atteint en 1990. Le programme de 96 mesures vise en premier à décourager la consommation d'énergies fossiles, principales sources d'émissions de carbone, tout en relançant la politique de maîtrise de l'énergie. Les 96 mesures reprennent souvent des décisions déjà adoptées les années précédentes mais peu mises en application. A la grande satisfaction du lobby automobile, ce programme ne comporte aucune mesure concrète visant à obtenir une réduction de la vitesse automobile. Maîtrise d'énergie dans le bâtiment, amélioration de l'exploitation de tous les transports, taxe sur la consommation d'énergie, aides au bois et forêts, malgré la diversité des mesures les écologistes sont plutôt réservés. A commencer par Dominique Voynet, la ministre de l'environnement, qui estime ce programme insuffisant pour permettre à la France de remplir ses engagements internationaux, et qui voulait renforcer le volet fiscalité écologique. Greenpeace France constate avec déception le manque d'envergure de ce plan qui ne correspond pas aux urgences climatiques démontrées récemment par les tempêtes de fin décembre.
- 20 janvier 2000..... A propos du plan de lutte contre le changement climatique, Dominique Voynet explique avoir été mise devant le fait accompli en ce qui concerne les dispositions de mise en place en France d'un marché des permis de polluer entre industriels. Mme Voynet ajoute que cette question n'a jamais été débattue collectivement au sein du gouvernement. Elle déclare ne pas avoir d'opposition idéologique aux mécanisme de marché, mais elle ne cache pas que, si un tel marché était créé, cela atténuerait considérablement la portée du Plan mis au point par le gouvernement pour lutter contre le réchauffement climatique. Elle rajoute qu'elle trouve cette disposition cynique et brutale. Pour les Verts, le plan annoncé par Jospin est positif mais insuffisant pour respecter les engagements internationaux pris par la France. Les Verts jugent notamment trop faibles les mesures de taxation des émissions de gaz carbonique. Ils regrettent que la France ait décidé de renoncer au bridage des gros moteurs de voitures, plus polluants même à faible vitesse, ainsi que l'absence d'un plan d'envergure pour faire évoluer la politique des transports de la route vers le rail. (suite au numéro 29)



NICOLAS HULOT

6 – Hulot aux primaires écologistes (suite)

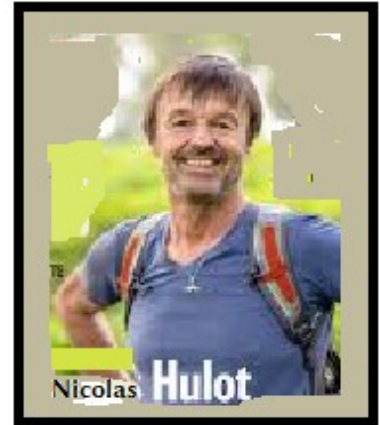
3 mai 2011..... Lors d'un petit déjeuner organisé par l'institut BVA, Nicolas Hulot continue de vouloir imposer sa participation aux écologistes. Depuis qu'il a décidé d'être candidat à l'élection présidentielle et de participer à la primaire des écologistes, il veut le faire à son rythme et à ses conditions. "Je veux être le candidat de la galaxie écologiste" dit-il. Il a accepté à regret le cadre proposé par EELV, pensant que l'exercice de la primaire est un handicap supplémentaire pour la campagne et qu'il aurait préféré l'éviter. Il entend élargir le corps électoral qui jouera les arbitres, persuadé que son écho est plus large que celui d'Eva Joly. Un désaccord subsiste sur la valeur de la cotisation demandée aux votants des primaires. Aussi, Nicolas Hulot menace de se retirer et de se présenter face à l'Europe Ecologie Les Verts s'il n'est pas suivi sur ses exigences. Il annonce : "J'ai envie que les militants me choisissent pour ce que je suis et surtout pas pour ce qu'ils aimeraient que je sois". Pour l'instant, Hulot refuse de dire clairement ce qu'il fera au second tour. Pour lui, il y a deux options, la gauche mais le centre aussi.

10 mai 2011..... Les candidats Eva Joly et Nicolas Hulot, ainsi que les députés européens José Bové et Sandrine Béliet se joignent à la manifestation organisée devant l'Assemblée nationale à l'occasion de l'examen de la proposition de loi UMP sur les hydrocarbures de schistes. Ils sont venus soutenir les députés EELV qui ont été les premiers à dénoncer le changement de rédaction de l'article relatif à l'abrogation des permis déjà octroyés, au nom d'une fragilité juridique. Qualifiant cette modification de Tours de passe-passe pour gagner du temps, Yves Cochet a mis en lumière le double jeu de l'UMP dans ce dossier sensible. La manifestation est un grand succès.

13 mai 2011..... Le journal "Le Monde" passe une déclaration signée de José Bové, Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et Nicolas Hulot qui demandent un référendum sur le nucléaire en France afin de lancer un débat public après la catastrophe de Fukushima. Au moment de célébrer le triste anniversaire des 25 ans de Tchernobyl, la catastrophe de Fukushima a créé à nouveau une rupture dans les relations au risque nucléaire. Elle impose de placer enfin la démocratie la citoyenneté face à la technologie la plus dangereuse du monde. Le président de l'autorité française de sûreté nucléaire, André Pierre Lacoste, déclare que personne ne peut garantir qu'il n'y aura jamais un accident grave en France. Donc le seul débat est celui de savoir si oui ou non les Français veulent assumer collectivement le risque nucléaire. Il y a en France une persistance à refuser ce débat qui tient à des raisons historiques, technocratiques et politiques. Mais aujourd'hui, il est temps que la société française s'empare de cette question. Il faudrait demander "voulez-vous renouveler le parc nucléaire national par la prolongation ou la construction de centrales ?". Si le non est majoritaire, la sortie progressive du nucléaire s'imposerait. On développerait alors d'autres énergies durables, économes et renouvelables. Il serait bon pour une fois de donner voix à l'expression souveraine et directe des électeurs.

14 mai 2011..... Après des semaines de discussions, parfois tendues, les écologistes parviennent à se mettre d'accord sur les élections primaires pour la présidentielle. Le conseil fédéral, réuni à Paris, se prononce à la quasi unanimité pour une primaire ouverte à tous les écologistes, y compris CAP21 de Corinne Lepage et le MEI d'Antoine Waechter. Le vote se fera par courrier et Internet courant juin, moyennant une participation de 10 euros pour les coopérateurs d'EELV (militants non adhérents). Le vainqueur sera déclaré le 29 juin ou, en cas de second tour, le 12 juillet. À ce jour, cinq candidats sont en lice. Le candidat Hulot déclare : "si votre choix se porte sur une ou un autre candidat, je vous resterai fidèle jusqu'au bout" (tiendra-t-il parole ?). Eva Joly se présente comme la candidate de la sortie du nucléaire civil et militaire. Elle assure : "si Nicolas l'emporte, il aura en moi la plus engagée des porte-parole" et "si je l'emporte, j'aurai en lui un porte-parole dédié". En tout cas, la primaire sera une nouvelle étape pour le rassemblement des écologistes, promet Cécile Duflot. Elle appelle à un mouvement qui aura additionné les talents et les réussites. Le conseil fédéral donne ensuite son aval à la validation de la liste de M. Cohn-Bendit pour le Congrès, celui-ci était accusé de ne pas payer sa part au mouvement. Un compromis a été trouvé et il payera dès le mois de juin.

18 mai 2011..... Sondage Ipsos – Logica sur les intentions de vote à l'élection présidentielle de 2012 (il est réalisé après l'affaire DSK). Nathalie Arthaud est à 1 ou 2%. Le candidat NPA a 0,5%. Jean-Luc Mélenchon de 4 à 6%. Le candidat PS de 16 (Ségolène Royal) à 29% (François Hollande). Nicolas Hulot de 11 à 13%. François Bayrou de 5 à 7%. Jean-Louis Borloo de 9 à 12%. Dominique de Villepin de 3 à 6%. Sarkozy de 19 à 21%. Nicolas Dupont-Aignan 0,5%. Marine Le Pen de 17 à 18%. Pour les souhaits des électeurs de représenter la candidature écologiste, Nicolas Hulot (40 pour, 57 contre) est préféré à Eva Joly (23 pour, 68 contre). (suite au numéro 29)



Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur <https://voironnais.eelv.fr/>

Si vous ne désirez plus recevoir ce bulletin, il suffit de répondre à ce mail en le demandant.

Si vous voulez le faire envoyer à un nouveau mail, il suffit aussi de répondre à ce mail en le demandant.

FESSENHEIMch4 – Après Fukushima (12 mars 2011) (suite)

- 26 juin 2011..... Plus de 5000 manifestants antinucléaires forment une chaîne humaine de cinq kilomètres autour de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin). Ils réclament la fermeture immédiate de la doyenne des installations nucléaires françaises. Mise en service en mars 1977, la centrale est actuellement dans l'attente d'une décision des autorités, qui doivent dire si EDF peut l'exploiter dix années supplémentaires. A l'occasion de cette chaîne humaine, le collectif qui anime le jeûne tournant pour l'arrêt de Fessenheim annonce que les jeûnes vont se poursuivre jusqu'aux élections législatives de 2012.
- 4 juillet 2011..... L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) donne son feu vert à la poursuite de l'exploitation de la centrale PWR de Fessenheim dans le Haut-Rhin. Le réacteur n°1 de la centrale est apte à être exploité pour une durée de dix années supplémentaires à condition de respecter un certain nombre de prescriptions techniques dont le renforcement, avant le 30 juin 2013, du radier, la dalle de béton sur laquelle est construit le réacteur. La ministre de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, affirme toutefois que cet avis ne vaut pas prolongation. Ce rapport est une étape nécessaire, mais la ministre fait savoir que le gouvernement n'a encore rien décidé. La nuance ne convainc pas le réseau « Sortir du nucléaire » qui trouve la situation incohérente et se pose la question de savoir si cette centrale est estimée sûre ou non. Cécile Duflot, secrétaire nationale de EELV, accuse, quant à elle, les autorités de rester aveugles au risque que fait courir Fessenheim à la population.
- 8 août 2011..... Centrale de Fessenheim (Alsace) - Au cours d'un essai périodique sur un système de ventilation (DVN) des unités de production n°1 et n°2, les débits d'air mesurés dans des locaux contenant du matériel de sauvegarde se sont révélés insuffisants. Le système DVN est le système de ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires. Il maintient notamment des conditions ambiantes permettant le bon fonctionnement des équipements. Le débit de ventilation mesuré le 08 août 2011 dans les locaux abritant les moteurs de pompes d'un circuit de secours (le système d'aspersion de l'enceinte) n'aurait pas permis, lors du démarrage de la ventilation en situation accidentelle, de maintenir une température dans le local compatible avec le fonctionnement du matériel. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur l'installation, les travailleurs ni l'environnement. Toutefois, en raison des conséquences potentielles de cette non-conformité aux hypothèses de conception, l'événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.
- 12 septembre 2011..... Centrale nucléaire de Fessenheim - Au cours d'un contrôle sur le confinement de locaux contenant des pompes d'un système de sauvegarde du réacteur n°1, deux trémies du système de ventilation DVN ont été trouvées obturées, contrairement aux dispositions du référentiel applicable au confinement des locaux. Le système DVN est le système de ventilation du bâtiment des auxiliaires nucléaires. Il permet de maintenir une qualité d'air à l'intérieur des locaux compatible avec le bon fonctionnement des équipements et l'accès du personnel ainsi que le confinement des installations en cas de situation accidentelle. Le 12 septembre 2011, deux trémies (la trémie est l'espace entre une gaine de ventilation et la cloison qu'elle traverse) ont été trouvées obturées entre deux locaux contenant des pompes d'un système de sauvegarde. En situation accidentelle nécessitant la mise en service de ce système de sauvegarde, se cumulant avec une fuite sur ce système dans ces locaux, la reprise de l'air contaminé par la ventilation DVN n'aurait pas été totalement garantie. Cet écart est vraisemblablement dû à une exigence contradictoire entre le référentiel de confinement d'origine et d'autres référentiels (sectorisation incendie, inondation interne) appliqués postérieurement et qui exigeaient l'obturation de ces trémies. Après analyse, les deux trémies ont été réouvertes, moyennant quelques ajustements afin de respecter tous ces référentiels. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur l'installation, les travailleurs ni l'environnement. Toutefois, ce défaut détecté en 1998 n'ayant à l'époque été ni traité, ni suivi par les équipes concernées, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES, à la demande de l'ASN.
- 15 septembre 2011..... Sur France 2, Martine Aubry et François Hollande font campagne pour la

primaire socialiste. Ils font au mieux pour attirer les écologistes chacun dans leur camp. François Hollande veut ainsi passer de 75% d'électricité nucléaire à 50% d'ici à 2025. Martine Aubry se saisit du sujet pour rappeler qu'une porte doit être ouverte ou fermée : «Si c'est dangereux, le nucléaire, alors on sort. On ne va pas faire, sur un sujet pareil, du p'tet ben qu'oui, p'tet ben que non. Il faut sortir du flou, donner un cap » attaque-t-elle. Elle continue : «Le nucléaire est une énergie de transition, une énergie du passé. Le cap, c'est de préparer la France à en sortir. On développera les panneaux solaires, les éoliennes, le photovoltaïque ». Mais François Hollande est en embuscade, tout sourire. Quand Martine Aubry se risque à formuler des propositions plus précises, évoquant la fermeture de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin), il lance : «et

Flamanville ? ». Martine Aubry ne se prononce pas pour l'arrêt de l'EPR, cette centrale nouvelle génération, au nom des sommes déjà investies dans ce projet gouffre. Elle brouille ainsi son propos énergétique et se range en fait au côté de son contradictoire sur la transition énergétique. (Suite au numéro 29)



Les animaux malades de la peste et la planète entière soumise au coronavirus

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste [puisqu'il faut l'appeler par son nom]
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron



Faisait aux animaux **la guerre.**
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni Loups ni Renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie.
Les Tourterelles se fuyaient :
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le Lion tint conseil, et dit : Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune ;
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux,
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements :
Ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense :
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le Berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi :
Car on doit souhaiter selon toute justice
Que le plus coupable périsse.
- Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse ;
Et bien, manger moutons, canaille, sottise espèce,
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur
En les croquant beaucoup d'honneur.
Et quant au Berger l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Etant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.
Ainsi dit le Renard, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtons,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.
L'Ane vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de Moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
A ces mots on cria **haro sur le baudet.**
Un Loup quelque peu clerc prouva par sa harangue



Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
**Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.**

Jean de La Fontaine *Les fables - Recueil II, livre VII*

oooooooooooooooooooo

« **Nous sommes en guerre.** » C'est la phrase qui a marqué la dernière adresse du président Emmanuel Macron aux Français le 16 mars 2020. Comment comprendre cette expression ? Une comparaison chiffrée laisse entrevoir une différence entre les réactions des pays, les réactions efficaces venant davantage des pays ayant une culture de la mobilisation (Corée du Sud, Taïwan, Israël). Dans une telle situation, le recours à l'armée, à ses savoirs faire et à sa culture pourrait-il vraiment s'avérer un avantage réel ? Bonne question !



oooooooooooooooooooo

Le risque zéro n'existe pas. En 2017, le centre pour le contrôle des armes et la non-prolifération **chiffrait** à 31% les risques que le monde soit confronté dans les dix ans à une pandémie causée par un virus (issu de labo ou d'ailleurs). En février 2019, le *Bulletin of the Atomic Scientists* – revue créée par d'anciens scientifiques à l'origine de la bombe atomique, et spécialisé dans les répercussions graves des activités humaines – **évoquait** de son côté « une menace **pandémique probable** », soulignant l'inéluctabilité d'erreurs humaines. En 2003, un chercheur taïwanais de 44 ans travaillant dans un laboratoire P4 **a ainsi été atteint par** le SRAS en essayant de désinfecter à la main un module de transfert du virus. Quarante personnes avaient dû être placées en quarantaine.

oooooooooooooooooooo

Soucieux d'exonérer son administration de toute responsabilité dans la crise, le président américain Donald Trump a commencé par désigner un **bouc émissaire**. En l'occurrence, l'Union européenne, une de ses bêtes noires, qui « a échoué » en n'interdisant pas, comme il l'avait fait le 31 janvier, les voyages en provenance de Chine. Résultat, «de nouveaux foyers épidémiques ont été semés aux États-Unis par des voyageurs en provenance d'Europe », a-t-il affirmé sans preuve.

